Mieux traverser le deuil

Communiqué de presse
Le 24 avril 2020

LANCEMENT D'UN SERVICE GRATUIT DE RETRANSMISSION VIDÉO DE FUNÉRAILLES

La première plateforme digitale gratuite d'accompagnement du deuil « Mieux traverser le deuil » propose désormais une alternative simple et gratuite permettant aux familles de vivre les obsèques de leur proche à distance. Lancé le 24 avril, ce service permet aux familles de suivre en direct et en replay durant 7 jours les funérailles filmées auxquelles il leur est actuellement interdit d'assister.

Un service mis à disposition des familles et des pompes funèbres

« En raison du confinement provoqué par l'épidémie de covid-19, les personnes perdant un proche se voient privées de leur droit fondamental de participer à ses obsèques. Nous savons que cette souffrance est potentiellement génératrice de troubles psychologiques à plus ou moins long terme et qu'il faut impérativement y remédier », explique Damien Boyer, fondateur de l'association Mieux traverser le deuil.
Pour pallier cette souffrance, cette dernière propose gratuitement aux familles et proches endeuillés de vivre les cérémonies à distance et déposer leurs hommages en ligne.
« Le confinement contraint les Français à des obsèques limitées à 20 personnes. Nous pensons qu'il est indispensable de pouvoir dire au revoir une dernière fois à un proche afin d'initier le chemin du deuil, c'est pourquoi nous avons développé une plateforme digitale permettant la retransmission sécurisée des funérailles à distance à partir d'un simple smartphone appartenant aux pompes funèbres ou à la famille, afin de permettre à toutes les personnes qui ne pourront être présentes physiquement de suivre l'intégralité de la cérémonie à distance. »
La transmission pourra être visionnée en direct par toute personne munie du lien et sera disponible en replay pendant une semaine pour ceux qui ne peuvent pas se connecter durant la cérémonie.

Selon M. Boyer, même si l'outil numérique ne remplacera jamais la présence physique, le dispositif permet d'offrir un minimum de réconfort aux personnes affectées, en ces circonstances exceptionnelles, à l'heure où leur blessure est la plus vive. « Christophe Fauré, psychiatre spécialiste du deuil, et bien d'autres sociologues et philosophes invitent les familles à organiser une cérémonie d'hommage après le confinement. Toutefois, il est important d'accompagner ces personnes dans leur peine, aujourd'hui. »

https://hommage.mieux-traverser-le-deuil.fr

1. 100 % GRATUIT

Que vous soyez un opérateur funéraire ou une famille, le service est gratuit pendant la période de confinement

2. NOMBRE ILLIMITÉ D'INVITÉS

Pour permettre à votre familles ou vos amis de participer à la cérémonie

3. POUR PARTAGER VOS CONDOLEANCES

Laissez un mot de condoléance, un geste de sympathie sur la page dédiée

Mieux traverser le deuil - Association 1901 à but non lucratif d'intérêt général

Chaque jour, des centaines de milliers de Français traversent un deuil. Mieux traverser le deuil se veut être une solution de facilité pour la prise en charge d'un événement difficile auquel chacun est ou sera un jour confronté.

La plateforme a reçu le parrainage du Ministère de la Santé et de plusieurs députés (ci-joint leurs recommandations et le témoignage de la député Mme Pételle) : https://www.youtube.com/watch?v=4dLmq9orNFc&feature=youtu.be

La plateforme est soutenue par Christophe Fauré, psychiatre spécialiste du deuil, ainsi que par le sociologue, Tanguy Châtel.

Contact médias :

https://mieux-traverser-le-deuil.fr/presse/
com@mieux-traverser-le-deuil.fr

Possibilité d'ITW avec le fondateur Damien BOYER et du Psychiatre Christophe Fauré.

Mieux traverser le deuil est une association 1901 à but non lucratif d'intérêt général basée dans la Drôme.

https://mieux-traverser-le-deuil.fr